

Linguistreaming : l'interprétation en milieu social, une réponse à la question du multilinguisme en Région Bruxelles-Capitale

Avec une population d'origine étrangère à 60%¹ (Statbel, 2023) et un flux migratoire international d'environ 44.000 nouvelles arrivées par an² (IBSA, 2023 : 2), Bruxelles est inévitablement au cœur des questions migratoires. D'autre part, il est également estimé qu'à Bruxelles 103.000 personnes présentent des troubles auditifs³ (FFSB, 2019).

La majeure partie des personnes d'origine étrangère et des personnes sourdes et malentendantes sont confrontées à une problématique commune : l'incapacité à communiquer de manière autonome dans le cadre de leurs démarches quotidiennes auprès des administrations et services à la population, dans les hôpitaux, à l'école de leurs enfants, ou encore dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Cette précarité linguistique vient marquer un frein dans l'émancipation et le développement personnel d'une part importante de la population bruxelloise et laisse la place à l'arbitraire des réponses apportées, aux bricolages, au marché noir de l'interprétation ou encore à la mercantilisation de problèmes sociaux. Les acteurs bruxellois de l'interprétation en milieu social SeTIS Bruxelles, Bruxelles-Accueil et Brussel-Onthaal et Info-Sourds de Bruxelles interviennent au quotidien depuis près de 30 ans pour créer des ponts linguistiques et favoriser leur inclusion de ces personnes en situation de précarité linguistique.

Comme cela apparaît clairement dans les fiches reprenant les statistiques des différents services en annexes, la demande pour des prestations d'interprétation n'a fait qu'augmenter en Région bruxelloise depuis la création de chacun des services et, malgré tous nos efforts, nous ne disposons pas encore des financements et du cadre suffisants pour répondre à cette demande.

Si la Région de Bruxelles-Capitale peut gager d'un excellent maillage d'accompagnement et d'aide à la personne au sens large et que des améliorations notables ont progressivement été mis en place au cours des dernières années en Région de Bruxelles-Capitale pour les deux types de public mentionnés précédemment – le décret inclusion et la mise en place d'un parcours d'accueil unifié en sont de bons exemples –, de nombreux secteurs sont encore sous-représentés dans les cadres d'intervention.

Jusqu'à présent, l'expérience des opérateurs d'interprétation et de traduction en milieu social renvoie habituellement à des volontés personnelles ou institutionnelles qui peuvent aller d'un recours inexistant à fréquent, voire systématique aux services d'un interprète lorsque le besoin de communication le requiert. Du fait de la diversité des cadres d'intervention, l'interprétation et la traduction en milieu social s'inscrit au cœur de l'action d'aide à la personne.

En 2019, les 4 services d'interprétation en milieu social de Bruxelles : Brussel-Onthaal, Bruxelles-Accueil, Info-Sourds de Bruxelles et SeTIS Bruxelles ont interpellé l'exécutif bruxellois sur le besoin de reconnaître un secteur dont l'essor prouve bien la nécessité d'une réponse proportionnée par des politiques publiques, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé en Wallonie et en Flandres. Ce projet a été

¹ Personnes nées étrangères ayant acquis la nationalité belge ou personnes non-belges. Selon la méthodologie de Statbel qui considère qu'une origine étrangère est déjà recensée lorsque l'un des deux parents est étranger, le chiffre s'élève à 76,64% pour la Région de Bruxelles-Capitale.

² Moyenne annuelle calculée sur la période 2017-2021

³ Tous degrés de surdité confondus (légère, moyenne, profonde, ...). On estime qu'il y a de 4100 à 25 000 personnes qui utilisent la langue des signes de Belgique francophone sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles



nommé *Linguistreaming* par les opérateurs, en hommage aux politiques progressistes de *gender-mainstreaming* et *handistreaming*, précédemment mises en place en Région de Bruxelles-Capitale.

Les discussions, bien entamées début 2020, ont malheureusement été interrompues par l'urgence Covid qui a fini par occuper toute la place dans le dialogue entre autorités et société civile. Ce n'est finalement que début 2022, alors que les restrictions Covid disparaissaient progressivement et qu'une autre urgence, celle de la crise ukrainienne, s'invitait à nos portes que nos services ont pu reprendre le dialogue.

Quelques aboutissements notables sont à signaler depuis 2022 : l'ensemble des services concernés a obtenu un financement récurrent de la part de la COCOM par le biais de subsides facultatifs. Fin 2022, une note conjointe des ministres Maron et Ben Hamou a été présentée au collège réuni COCOF-COCOM afin de proposer la mise en chantier d'un projet de décret-ordonnance qui reconnaisse et permette de mettre en place un système de reconnaissance et d'agrément pour les services d'interprétation en milieu social en Région de Bruxelles-Capitale dans les deux rôles linguistiques régionaux.

Nous sommes heureux d'avoir été consultés et entendus aux différents stades des négociations mais nous avons malheureusement été renvoyés à l'échéancier électoral, trop court pour aboutir à une proposition concrète auprès des instances parlementaires régionales. Les opérateurs francophones SeTIS Bruxelles et Bruxelles-accueil sont actuellement en train de mettre en place un système de conventionnement COCOF qui permette de faire la transition avec le prochain gouvernement et assurer la continuité des reconnaissances actuelles telles que la cohésion sociale. Un cadre plus sécurisant au niveau de la COCOM reste à mettre en place avec l'ensemble des partenaires.

Parallèlement, les services d'interprétation en milieu social francophones bruxellois ont uni leurs forces à celles de leurs homologues wallons pour présenter un dossier auprès du Service Francophone des Métiers et Qualifications (SFMQ) en novembre 2021 dans le but d'aboutir à la création d'un parcours de validation de compétences officiel pour le métier d'interprète en milieu social en Fédération Wallonie-Bruxelles comme c'est le cas depuis 2008 des années en Flandre.

Dans une volonté d'optimisation, les différents services bruxellois travaillent par ailleurs autour d'un outil informatique commun qui permette de gérer les besoins en évitant de devoir reproduire systématiquement les itérations (ex. logiciel d'enregistrement). Aussi, la mise en commun des expériences et de pratiques a permis de développer une cohérence sectorielle autour des spécificités du métier dans une approche de deuxième ligne (à la demande des institutions et non des individus), exclusivement du secteur non-marchand dans une optique d'amélioration de l'accessibilité des services publics et de lutte contre le non-recours aux droits.

Les opérateurs bruxellois n'auront de cesse de rappeler l'importance d'avoir un cadre de reconnaissance qui soit à la hauteur de l'enjeu sociétal d'une région en pleine mutation et en essor démographique. Les données statistiques en attestent et notre expérience le démontre. Nous espérons que votre programme tiendra compte de ces réalités et pourra offrir une réponse à la hauteur des besoins de la population bruxelloise et des travailleurs du secteur non-marchand, à l'instar de ce que la région wallonne (2013) et le Vlaamse overheid (2008, 2012, 2022) ont mis en place depuis de nombreuses années.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger autour de notre secteur et ses réalités.

Pour le secteur,

Nicolas Bruwier, nicolas.bruwier@setisbxl.be, 0494 52 20 23

Bruxelles-Accueil / Brussel-Onthaal : Marianne Scheppers, directrice, marianne@brusselonthaal.be, 0496 77 37 75

Info-Sourds de Bruxelles : Pascale van der Belen, directrice, direction@infosourds.be, 0488 46 00 10

SeTIS Bruxelles : Simon de Brouwer, simon.debrouwer@setisbxl.be, 0494 52 20 02

LES BESOINS



